

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE LANAUDIÈRE

ÉTATS FINANCIERS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2026

	PAGE
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1 - 3
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	4
Évolution des actifs nets	5
Situation financière	6
Flux de trésorerie	7
Notes afférentes aux états financiers	8 - 13
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	
Annexe 1	
Charges	
Masse salariale, frais d'administration, frais de logement, frais de bureau, frais de financement et autres frais	14

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration,
Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de Lanaudière

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers du **Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de Lanaudière**, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2026 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du **Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de Lanaudière** au 31 mars 2026, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL).

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à mon audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

44, rang Double
C.P. 308
Joliette (Québec)
J6E 3Z6

☎ 450 755-6525
800 771-6525

☎ 450 755-5211

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

PIERRE BRABANT CPA INC.

Par : Fanny Brabant, CPA auditrice

Saint-Charles-Borromée,
le 12 juin 2026.

	2026		2025	
	FONDS D'ADMINIS- TRATION	FONDS D'IMMOBI- LISATIONS	TOTAL	TOTAL
PRODUITS				
Subvention de la Direction de l'aide aux personnes victimes d'infractions criminelles (DAPVIC)	2 626 314 \$	-	2 626 314 \$	2 207 458 \$
Subvention du Programme de mesures de rechange général (PMRG)	63 676	-	63 676	62 424
Subvention du Programme témoin enfant et autres vulnérabilités (PTE)	83 923	-	83 923	82 500
Subvention pour le tribunal spécialisé	53 689	-	53 689	-
Subvention du Ministère de la Justice Canada pour la cellule créatique du colloque (TCRVCL)	8 000	-	8 000	-
Apports reportés relatifs aux immobilisations corporelles	1 852	-	1 852	15 222
Contributions versées par les contrevenants	44 714	-	44 714	42 607
Intérêts	30 621	-	30 621	19 820
Autres revenus	<u>1 848</u>	<u>-</u>	<u>1 848</u>	<u>-</u>
	<u>2 914 637</u>	<u>-</u>	<u>2 914 637</u>	<u>2 430 031</u>
CHARGES (annexe 1)				
Masse salariale	2 376 657	-	2 376 657	2 210 207
Frais d'administration	74 770	-	74 770	78 880
Frais de logement	112 293	11 457	123 750	115 850
Frais de bureau	80 132	12 774	92 906	84 026
Frais de financement et autres frais	<u>21 160</u>	<u>-</u>	<u>21 160</u>	<u>11 075</u>
	<u>2 665 012</u>	<u>24 231</u>	<u>2 689 243</u>	<u>2 500 038</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>249 625 \$</u>	<u>(24 231) \$</u>	<u>225 394 \$</u>	<u>(70 007) \$</u>

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

CPA

L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2026

	2026					2025	
	FONDS D'ADMINIS- TRATION	FONDS D'IMMOBI- LISATIONS	FONDS DES CONTRIBUTIONS VERSÉES PAR LES CONTREVENANTS	PROGRAMME TÉMOIN ENFANT (PTE)	FONDS AFFECTÉ POUR RÉNOVATIONS	TOTAL	TOTAL
ACTIFS NETS AU DÉBUT	(161 138) \$	340 745 \$	213 211 \$	95 346 \$	- \$	488 164 \$	558 171 \$
AJOUTER (DÉDUIRE) :							
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	249 625	(24 231)	-	-	-	225 394	(70 007)
Affectation au fonds des contributions versées par les contrevenants (note 9)	(44 714)	-	44 714	-	-	-	-
Affectation provenant du fonds du Programme témoin enfant (PTE) (note 9)	14 269	-	-	(14 269)	-	-	-
Affectation d'origine interne (note 9)	13 179 (a)	-	(13 179)	-	-	-	-
Virements inter-fonds (note 10)	(-83 234) (b)	58 234	-	-	25 000	-	-
	149 125	34 003	31 535	(14 269)	25 000	225 394	(70 007)
ACTIFS NETS À LA FIN	(12 013) \$	374 748 \$	244 746 \$	81 077 \$	25 000 \$	713 558 \$	488 164 \$

Détail des affectations d'origine interne :

Acquisition d'immobilisations corporelles	5 835 \$
Frais de soutien aux victimes	545
Frais pour la rénovation du bâtiment	6 799
(a)	<u>13 179 \$</u>

Détail des virements inter-fonds :

Acquisition d'immobilisations corporelles	24 888 \$
Apports reportés constatés aux revenus de l'exercice	1 852
Remboursement de capital sur la dette à long terme	31 494
Fonds affecté pour rénovations	58 234
(b)	<u>83 234 \$</u>

	2026		2025	
	FONDS D'ADMINIS- TRATION	AUTRES FONDS	TOTAL	TOTAL
ACTIF				
ACTIF À COURT TERME				
Encaisse	173 617 \$	150 823 \$	324 440 \$	154 786 \$
Épargne à terme, taux variable (2.50 % au 31 mars 2026), rachetable en tout temps	912 839	200 000	1 112 839	332 238
Taxes à la consommation et autres créances à recevoir (note 6)	17 188	-	17 188	30 199
Frais payés d'avance	18 130	-	18 130	26 917
	<u>1 121 774</u>	<u>350 823</u>	<u>1 472 597</u>	<u>544 140</u>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES, au coût moins amortissement cumulé (notes 3 et 6)	<u>-</u>	<u>402 803</u>	<u>402 803</u>	<u>402 146</u>
	<u>1 121 774 \$</u>	<u>753 626 \$</u>	<u>1 875 400 \$</u>	<u>946 286 \$</u>
PASSIF				
PASSIF À COURT TERME				
Créditeurs (note 5)	381 818 \$	-\$	381 818 \$	359 139 \$
Apports reportés	-	-	-	37 582
Apports reportés (note 12)	751 969	-	751 969	-
Versements sur dette à long terme (note 6)	-	28 055	28 055	31 552
	<u>1 133 787</u>	<u>28 055</u>	<u>1 161 842</u>	<u>428 273</u>
DETTE À LONG TERME (note 6)	-	-	-	27 997
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 7)	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>1 852</u>
	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>29 849</u>
	<u>1 133 787</u>	<u>28 055</u>	<u>1 161 842</u>	<u>458 122</u>
AVOIR DE L'ORGANISME				
ACTIFS NETS				
Non affectés	(12 013)	-	(12 013)	(161 138)
Affectés pour rénovations	-	25 000	25 000	-
Contributions versées par les contrevenants	-	244 746	244 746	213 211
Programme témoin enfant (PTE)	-	81 077	81 077	95 346
Investis en immobilisations corporelles	-	374 748	374 748	340 745
	<u>(12 013)</u>	<u>725 571</u>	<u>713 558</u>	<u>488 164</u>
	<u>1 121 774 \$</u>	<u>753 626 \$</u>	<u>1 875 400 \$</u>	<u>946 286 \$</u>

ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (note 8)

POUR LE CONSEIL :

administrateur

administrateur

	2026	2025
ACTIVITÉ D'EXPLOITATION		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	225 394 \$	(70 007) \$
Ajustements pour :		
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(1 852)	(15 222)
Dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles	<u>24 231</u>	<u>39 382</u>
	<u>247 773</u>	<u>(45 847)</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Taxes à la consommation et autres créances à recevoir	13 011	(88)
Frais payés d'avance	8 787	(7 492)
Créditeurs	22 679	68 016
Apports reportés	(37 582)	37 582
Apports reportés (note 12)	<u>751 969</u>	<u>-</u>
	<u>758 864</u>	<u>98 018</u>
	<u>1 006 637</u>	<u>52 171</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(24 888)</u>	<u>(1 483)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme	<u>(31 494)</u>	<u>(28 377)</u>
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU COURS DE L'EXERCICE	950 255	22 311
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>487 024</u>	<u>464 713</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u>1 437 279 \$</u>	<u>487 024 \$</u>

1. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL), en tenant compte des principales méthodes comptables suivantes :

COMPTABILITÉ PAR FONDS :

L'organisme applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports.

Le fonds d'administration rend compte des activités menées par l'organisme en matière de prestation de services et d'administration. Ce fonds présente les ressources non affectées et les subventions de fonctionnement affectées.

Le fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations corporelles.

Le fonds des contributions versées par les contrevenants présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux contributions versées par les contrevenants affectés.

COMPTABILISATION DES PRODUITS :

Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de produits du fonds d'administration dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Tous les autres apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds d'administration au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus de placements sont constatés à titre de produits dans le fonds d'administration lorsqu'ils sont gagnés.

IMPÔTS SUR LE REVENU :

L'organisme n'est pas assujéti aux impôts sur le revenu fédéral et provincial.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE :

La politique de l'organisme consiste à présenter les soldes bancaires et les épargnes à terme dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

1. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

INSTRUMENTS FINANCIERS :

L'organisme évalue initialement ses actifs et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des épargnes à terme, des taxes à la consommation et autres créances à recevoir. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs, des apports reportés et de la dette à long terme.

UTILISATION D'ESTIMATIONS :

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs et sur les informations présentées au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture ainsi que sur les montants de produits et des charges de l'exercice. Les chiffres réels pourraient différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie des immobilisations corporelles.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût dans le fonds d'immobilisations. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport dans le fonds d'immobilisations. Les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée prévue d'utilisation selon les méthodes et taux suivants :

	<u>MÉTHODE</u>	<u>TAUX</u>
Bâtiment	Dégressif	4,00 %
Améliorations locatives	Linéaire	20,00 % (5 ans)
Matériel informatique	Linéaire	25,00 % (4 ans)
Mobilier de bureau	Linéaire	10,00 % (10 ans)

APPORTS REPORTÉS :

Les subventions reçues à des fins spécifiques sont constatées aux revenus selon les directives des donateurs, la portion non constatée aux revenus figure au poste "apports reportés".

APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport et sont amortis selon la même méthode que les immobilisations corporelles auxquelles ils se rapportent.

2. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme a été constitué le 2 avril 1997 selon la troisième partie de la Loi des compagnies du Québec. Il développe et consolide l'expertise d'un programme de mesures visant à accueillir, aider, reconforter, défendre, supporter et assister les victimes d'actes criminels dans la défense de leurs droits. L'organisme utilise la dénomination sociale de CAVAC Lanaudière.

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2026		2025	
	COÛT	AMORTIS- SEMENT CUMULÉ	VALEUR COMPTABLE NETTE	VALEUR COMPTABLE NETTE
Terrain	72 765 \$	- \$	72 765 \$	72 765 \$
Bâtiment	480 784	205 846	274 938	286 395
Matériel informatique	85 074	67 008	18 066	6 005
Mobilier de bureau	85 680	48 646	37 034	36 981
	<u>724 303 \$</u>	<u>321 500 \$</u>	<u>402 803 \$</u>	<u>402 146 \$</u>

4. EMPRUNT BANCAIRE ÉVENTUEL

Un emprunt bancaire éventuel, d'un montant maximal autorisé de 50 000 \$, porterait intérêt au taux de 8,95 % et est renouvelable annuellement

5. CRÉDITEURS

	2026	2025
Fournisseurs et frais courus	35 016 \$	29 594 \$
Salaires à payer	77 364	55 001
Vacances à payer	189 474	179 003
Sommes à remettre à l'état		
Dédutions à la source à payer	<u>79 964</u>	<u>95 541</u>
	<u>381 818 \$</u>	<u>359 139 \$</u>

6. DETTE À LONG TERME

	2026	2025
Hypothèque immobilière de premier rang sur l'immeuble, 7,33 %, d'une valeur comptable de 347 703 \$, remboursable par versements mensuels de 2 902 \$, capital et intérêts, d'un montant original de 338 215 \$, échéant en février 2027 (a)	28 055 \$	59 549 \$
Échéances courantes comprises dans le passif à court terme	<u>28 055</u>	<u>31 552</u>
	<u>- \$</u>	<u>27 997 \$</u>

Les versements estimatifs en capital au cours du prochain exercice s'établissent à 28 055 \$.

(a) Dette garantie par la subvention de la DAPVIC et les taxes à la consommation et autres créances à recevoir, d'un montant de 17 188 \$.

7. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés représentent des apports destinés au financement des acquisitions d'immobilisations corporelles. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2026	2025
Solde au début	1 852 \$	17 074 \$
Montant constaté à titre de revenu de l'exercice	(<u>1 852</u>)	(<u>15 222</u>)
Solde à la fin	<u><u>-</u></u> \$	<u><u>1 852</u></u> \$

8. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Location d'imprimantes :

Au cours de l'exercice, l'organisme s'est engagé en vertu d'un bail à long terme pour la location de deux imprimantes tout-en-un. La dépense de location de l'exercice s'élève à 1 625 \$. L'engagement résiduel, au montant de 14 627 \$, échoit le 30 septembre 2031 et se répartit comme suit :

2027	3 251 \$
2028	3 251
2029	3 250
2030	3 250
2031	<u>1 625</u>
	<u><u>14 627</u></u> \$

Location d'un local commercial :

Au cours de l'exercice, l'organisme s'est engagé en vertu d'un bail à long terme, sur un local commercial pour le point de service de Repentigny comportant une option de renouvellement de 5 ans. Le loyer de l'exercice s'élève à 61 526 \$. L'engagement minimal (incluant les taxes à la consommation), au montant 325 061 \$, échoit le 31 mars 2031 et se répartit comme suit :

2027	63 987 \$
2028	63 987
2029	63 987
2030	66 550
2031	<u>66 550</u>
	<u><u>325 061</u></u> \$

9. AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE

Au cours de l'exercice, le conseil a affecté, à la demande de la DAPVIC, un montant de 44 714 \$ provenant des revenus des contributions versées par les contrevenants de l'exercice courant, au fonds des contributions versées par les contrevenants. De plus, un montant de 7 344 \$ provenant du fonds des contributions versées par les contrevenants a été affecté au fonds d'administration, à la demande de la DAPVIC, afin de financer les acquisitions de certaines immobilisations corporelles. Enfin, un montant de 14 269 \$ provenant du fonds Programme témoin enfant (PTE) a été affecté au fonds d'administration pour le financement de l'excédent du salaire et des charges sociales d'un agent d'intervention auprès des personnes victimes (portion non couverte par la subvention de la DAPVIC pour l'année 2025-2026).

10. VIREMENTS INTER-FONDS

Un montant de 58 234 \$ (45 082 \$ en 2025) a été transféré du fonds d'administration au fonds d'immobilisations afin de financer les sorties de fonds relatives aux acquisitions d'immobilisations corporelles et au remboursement du capital sur la dette à long terme.

Au cours de l'exercice, le conseil a approuvé le transfert d'un montant de 25 000 \$ du fonds d'administration au fonds affecté pour rénovations.

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2026.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie d'un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux taxes à la consommation et autres créances à recevoir.

L'organisme consent du crédit dans le cours normal de ses activités. Une bonne proportion de ces comptes ont été reçus dans les semaines suivant la fin d'exercice. L'organisme surveille de façon continue les montants à recevoir et n'a pas jugé bon de prendre de provision pour créances douteuses.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du taux d'intérêt sur le marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne l'emprunt bancaire à taux fixe et la juste valeur de sa dette à long terme qui porte intérêt à taux fixe.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La société est exposée à ce risque principalement à l'égard de sa dette à long terme et de ses comptes fournisseurs.

12. APPORTS REPORTÉS

Au cours de l'exercice, l'organisme a reçu une subvention de 805 658 \$ de la DAPVIC pour l'implantation du tribunal spécialisé. Cette subvention servira pour le financement de cinq ressources pour le district judiciaire de Joliette pour la période du 1^{er} octobre 2025 au 31 mars 2027. Voici le détail des revenus et des dépenses pour l'exercice terminé le 31 mars 2026 :

	2026	2025
Revenus		
Subvention pour le tribunal spécialisé	<u>53 689 \$</u>	<u>- \$</u>
Dépenses		
Salaires du tribunal spécialisé	35 597	-
Charges sociales du tribunal spécialisé	5 624	-
Immobilisations corporelles		
5 ordinateurs portables et accessoires	<u>12 468</u>	<u>-</u>
	<u>53 689</u>	<u>-</u>
Excédent des produits sur les charges	<u><u>- \$</u></u>	<u><u>- \$</u></u>

Au 31 mars 2026, une subvention reportée de 751 969 \$ figure au bilan et est disponible pour l'exercice suivant.

ANNEXE I

	2026		2025	
	FONDS D'ADMINIS- TRATION	FONDS D'IMMOBI- LISATIONS	TOTAL	TOTAL
MASSE SALARIALE				
Salaires des employés	1 853 081 \$	- \$	1 853 081 \$	1 757 438 \$
Charges sociales	334 756	-	334 756	307 845
Salaires du projet PMRG	55 211	-	55 211	51 670
Charges sociales du projet PMRG	8 465	-	8 465	10 754
Salaires du projet PTE	71 957	-	71 957	70 915
Charges sociales du projet PTE	11 966	-	11 966	11 585
Salaires du tribunal spécialisé	35 597	-	35 597	-
Charges sociales du tribunal spécialisé	5 624	-	5 624	-
	<u>2 376 657</u>	<u>-</u>	<u>2 376 657</u>	<u>2 210 207</u>
FRAIS D'ADMINISTRATION				
Associations et cotisations	16 110	-	16 110	12 747
Assurances	1 820	-	1 820	1 731
Documentation et abonnements	64	-	64	701
Formation	6 329	-	6 329	15 749
Frais de déplacement	30 280	-	30 280	29 273
Frais de fonction	-	-	-	424
Frais de recrutement	2 515	-	2 515	-
Honoraires professionnels	17 652	-	17 652	18 255
	<u>74 770</u>	<u>-</u>	<u>74 770</u>	<u>78 880</u>
FRAIS DE LOGEMENT				
Assurances	4 748	-	4 748	4 614
Électricité et chauffage	6 912	-	6 912	6 277
Entretien et réparations	28 455	-	28 455	20 880
Loyer et frais afférents	68 567	-	68 567	68 887
Taxes municipales et scolaires	3 611	-	3 611	3 258
Dotation à l'amortissement du bâtiment	-	11 457	11 457	11 934
	<u>112 293</u>	<u>11 457</u>	<u>123 750</u>	<u>115 850</u>
FRAIS DE BUREAU				
Entretien et réparations	34 159	-	34 159	8 467
Fournitures de bureau	12 930	-	12 930	15 454
Location de matériel de bureau	4 823	-	4 823	4 425
Photocopies et impression	5 243	-	5 243	5 004
Publicité et promotion	1 945	-	1 945	3 617
Télécommunications	21 032	-	21 032	19 611
Dotation à l'amortissement des autres immobilisations corporelles	-	12 774	12 774	27 448
	<u>80 132</u>	<u>12 774</u>	<u>92 906</u>	<u>84 026</u>
FRAIS DE FINANCEMENT ET AUTRES FRAIS				
Frais du C.A. et d'A.G.A.	1 149	-	1 149	3 198
Frais d'activités des bénévoles	390	-	390	-
Frais d'activités de reconnaissance	770	-	770	1 149
Frais pour la rénovation du bâtiment	6 799	-	6 799	-
Frais pour la cellule créative du colloque (TCRVCL)	8 000	-	8 000	-
Frais de soutien aux victimes	545	-	545	-
Intérêts et frais de banque	180	-	180	515
Intérêts et pénalités sur remises	-	-	-	683
Intérêts sur dette à long terme	3 327	-	3 327	5 530
	<u>21 160</u>	<u>-</u>	<u>21 160</u>	<u>11 075</u>
TOTAL DES CHARGES	<u>2 665 012 \$</u>	<u>24 231 \$</u>	<u>2 689 243 \$</u>	<u>2 500 038 \$</u>